

**Jeux et enjeux des mémoires dans l'espace français
durant l'expansion coloniale, XIXe-XXe siècles**

Reine-Claude Grondin

Alors que s'est développée une réflexion sur les enjeux de la production historiographique nationale en France, ceux liés à l'articulation de l'histoire coloniale – entendue ici comme le récit de la France colonisatrice – à l'histoire nationale ne sont devenus pertinents qu'à la faveur de l'essor des histoires connectées. Néanmoins, l'écriture de l'histoire coloniale, davantage pensée selon une problématique mémorielle, a participé de "la crise de l'histoire" et de la remise en cause du récit national, créant un espace d'expression des "mémoires /histoires alternatives." Cette catégorie proposée par Philippe Joutard pose la question du statut des récits périphériques, celui des Camisards par exemple, dont il s'est fait l'historien. L'histoire et/ou la mémoire alternative est définie par opposition à l'histoire "jacobine," c'est-à-dire construite autour de l'État centralisé "issu à la fois de la tradition d'Ancien Régime et de la république jacobine" consacrée par "l'échec fédéraliste."¹ Cette histoire est caractérisée à la fois par la longue durée – car elle a commencé au XVIe siècle – et par sa territorialisation associant ainsi "l'ancienneté de l'histoire de France [et sa] continuité sur le même espace."² L'historiographie du XIXe siècle, représentée par Ernest Lavisse, n'a fait que reprendre cette structure de l'histoire au point de confondre "la carte de la Gaule [qui] se superpose ou presque à celle de l'Hexagone."³ Dans le même temps, l'enseignement de la nation par la géographie de Paul Vidal de la Blache a emprunté à Jules Michelet et à l'école historique française de la Restauration le "schème national comme forme de

Reine-Claude Grondin est maître de conférences à l'Université de la Nouvelle-Calédonie. Elle est auteur de *L'Empire en province – Culture et expérience coloniales en Limousin (1830-1939)* (Toulouse, 2010).

¹ Philippe Joutard, "L'histoire, une passion française," in *Histoire de la France, Choix culturels et mémoire*, André Burguière et Jacques Revel, dir. (Paris, 2000), 358.

² Philippe Joutard, "L'histoire, une passion française," 333.

³ Philippe Joutard, "L'histoire, une passion française," 348.

l'histoire" et "le modèle territorial comme instrument de transfert nécessaire à la compréhension de la nation."⁴

La conjoncture politique ayant assuré la domination de cette historiographie républicaine et nationaliste après 1880, "le consensus assez général autour d'un État centralisé [...] ne permet plus le développement véritable d'une histoire alternative au XIXe siècle,"⁵ c'est-à-dire au moment où s'ébauche une historiographie coloniale. La dimension spatiale joue à son tour en défaveur de l'intégration au roman national du récit de la France coloniale, celui-ci oscillant entre l'histoire étrangère ou militaire avant de devenir celui de l'outre-mer. A l'instar de l'histoire des Camisards, celle de la France coloniale relève-t-elle de l'histoire alternative ou de l'histoire autre, eu égard à l'ex-territorialité la caractérisant? L'enjeu n'est pas d'ordre taxonomique mais bien épistémologique. Car, accepter le postulat de l'altérité de l'histoire coloniale revient à considérer que, dès son berceau, elle était vouée à n'être que celle de l'outre-mer, sans trace de mémoire nationale qu'elle soit culturelle ou collective, cette dernière étant définie par Maurice Halbwachs comme étant constituée du bagage de souvenirs historiques qui peut être augmenté par la conversation, la lecture et qui se retrouve dans les traditions, les courants de pensée.⁶ Cela signifie par ailleurs entériner le fait que l'histoire nationale ne peut être qu'hexagonale, proposition de plus en plus difficile à soutenir dans le contexte historiographique contemporain où l'histoire connectée (*transnational history*) ouvre d'autres perspectives d'intelligibilité.

En définitive, compte tenu du contexte historiographique, le récit de la France coloniale était voué, comme celui des Camisards, à se constituer en une histoire alternative fondée sur une vision non jacobine de l'histoire et prenant en charge la mémoire d'une "autre France." L'orientation du champ disciplinaire a, par ailleurs, créé les conditions favorables à la construction d'une mémoire autre. Néanmoins, faute d'avoir intégré le roman national, le moment colonial a-t-il été ignoré? Ce serait oublier que le temps et les objets de l'historiographie nationale ne coïncident pas nécessairement avec ceux du temps social, aussi multiple que les groupes dont il scande l'existence matérielle et symbolique. Quel est le statut des traces laissées par cette appropriation et de quelle mémoire relèvent elles? Tels sont les trois axes de mon propos, qui interroge en premier lieu les conditions à l'origine du statut de l'histoire coloniale dans l'historiographie française.

Une histoire alternative

Le corpus d'ouvrages utilisé pour cette enquête est volontairement déséquilibré car l'historiographie nationale a été amplement étudiée alors que la production des historiens de la France coloniale commence seulement à être explorée.⁷ Les auteurs sollicités, inégalement connus, ont été choisis pour leur vision globale de l'expansion coloniale, principalement dans le dernier tiers du XIXe siècle; une attention particulière a été portée à la production de Georges Hardy, auteur d'une ébauche de réflexion sur l'historiographie coloniale. Concernant le domaine national, l'ouvrage

⁴ Marie-Claire Robic, *Le Tableau de la géographie de la France de Paul Vidal de la Blache: dans le labyrinthe des formes* (Paris, 2000), 9.

⁵ Philippe Joutard, "L'histoire, une passion française," 358.

⁶ Maurice Halbwachs, *La Mémoire collective* (Paris, [1950] 1997), 98-99.

⁷ Sophie Dulucq, *Écrire l'histoire de l'Afrique à l'époque coloniale (XIXe-XXe siècles)* (Paris, 2009).

de Charles Seignobos,⁸ *L'Histoire sincère de la nation française*, a été notre guide. Paru en 1933, il résume la position de l'école méthodique dont il a été un des maîtres, accusée par les historiens des *Annales*, Marc Bloch et Lucien Febvre, d'avoir favorisé le nationalisme.

L'approche spatiale des deux historiographies est un point de divergence: à la vision "jacobine," les historiens de la France coloniale opposent une vision décentralisée. En effet, outre le débat sur les *vertus de l'isthme*⁹ déterminant le dessein continental ou maritime de la France, le processus de territorialisation de la nation qui sert de soubassement à l'historiographie ne débouche pas sur les mêmes conclusions.

L'opposition ne porte pas sur le rôle de creuset des peuples à l'origine de l'universalisme de la culture française, mais sur la localisation du berceau de la nation: le peuplement, chez Charles Seignobos, se fait selon une dynamique centrifuge.¹⁰ Ce schéma exclut les périphéries restées à l'écart de la vie de la nation tandis que celle-ci s'élaborait "dans la région au Nord de la Loire," berceau de "la civilisation française"¹¹ au Moyen Age, soit "un territoire restreint autour de Paris, limité à la Normandie, la région parisienne, la Picardie, la Champagne." S'il fait cependant une place à "quelques personnages aquitains,"¹² le Nord de la Loire devient le "centre d'organisation politique" pour toute la France et "les autres pays [qui sont] des annexes" qui en se joignant à "la primitive région française [ont] adopté une grande partie de sa civilisation."¹³

Cette architecture est pérennisée par l'organisation en pavage inscrite dans la longue durée et dans le sol: les "territoires de peuples gaulois," après une traversée de "vingt siècles sous la forme d'abord de diocèses ecclésiastiques puis de provinces féodales" sont les matrices des "départements français créés en 1789 avec leurs limites presque intactes."¹⁴

Cet ensemble, poursuit-il, construit "par l'adhésion volontaire de toutes les populations de la France au nouveau régime" s'apparente à "la forme américaine de la 'fédération.'"¹⁵ Ce schème spatio-temporel, devenu la doxa républicaine enseignée à des générations de Français, s'accommode non seulement fort mal d'une dilatation de l'espace républicain mais consacre la vision jacobine en ignorant les périphéries.

⁸ Charles Seignobos est le fils d'un député républicain de l'Ardèche. Professeur à partir de 1879, il devient en 1898 le suppléant de Lavisse en histoire moderne et maître de conférences de pédagogie. Auteur d'une *Introduction aux études historiques* en 1898 (en collaboration avec Charles-Victor Langlois), il s'impose entre 1897 et 1921 comme le chef de file de l'école méthodique.

⁹ Marie-Claire Robic, "Le tableau de la géographie de la France," 190. Ce préalable se retrouve chez nos auteurs coloniaux: pour Louis Vignon, professeur à l'École Coloniale, "la situation géographique de la France explique son histoire continentale et coloniale" (*L'Expansion de la France* (Paris, 1892), 11); pour Marcel Dubois, premier titulaire de la chaire coloniale à la Sorbonne, l'expansion coloniale peut s'appuyer sur "des traditions inspirées par la situation et la nature de notre sol" (*Systèmes coloniaux et peuples colonisateurs: dogmes et faits* (Paris, 1895), 244); pour Georges Hardy, le pays oscille entre deux destins liés à sa "position d'isthme et de carrefour" qui lui font "préférer la voile ou la charrue" (*Histoire de la colonisation française*, V).

¹⁰ Les voies d'eau, écrit il, "forment des voies naturelles qui pénètrent très avant dans l'intérieur" et qui "parties de la côte, convergent en contournant le Massif central" (*Histoire sincère de la nation française*, 3).

¹¹ Charles Seignobos, *Histoire sincère...*, 58.

¹² Charles Seignobos, *Histoire sincère...*, 117.

¹³ Charles Seignobos, *Histoire sincère...*, 494.

¹⁴ Charles Seignobos, *Histoire sincère...*, 19.

¹⁵ Charles Seignobos, *Histoire sincère...*, 500.

C'est contre cette vision, dont les enjeux dépassent les débats coloniaux, que se construit la vision décentralisée des historiens de la France coloniale.

Pour un premier groupe d'auteurs, le dynamisme du littoral généré par les phases d'expansion témoigne de la vitalité des régions périphériques, actrices de l'histoire nationale. Ainsi, l'expression de Louis Vignon "nos peuples maritimes"¹⁶ comme "Les Provençaux [qui] regardent le Levant comme leurs Indes,"¹⁷ témoignent de leur rôle dans la dynamique d'expansion depuis l'Antiquité. Marcel Dubois quant à lui ironise en rappelant qu'en Normandie on faisait "des portulans pour les trajets au long cours" tandis qu'à Paris "on se contentait de collectionner des 'nouvelletés' et des histoires de sauvages."¹⁸ A l'appui, il assène une preuve supplémentaire en mentionnant l'existence au XVI^e siècle "d'une communauté française" bien avant les concurrents et poursuit-il, à cette date, "Paris avait la même existence que Rouen, Bordeaux ou Marseille. Nous étions également armés pour l'expansion au Nord, à l'Ouest et au Sud."¹⁹ C'est, rappelons-le, un discours que ne renierait un régionaliste qui militerait pour la décentralisation en faveur des petites patries!

On pourra rétorquer que pour traiter de l'expansion coloniale, il était difficile d'ignorer les littoraux mais certains l'ont fait. En effet, ni Alfred Rambaud,²⁰ ni Paul Gaffarel,²¹ bien qu'inscrivant la tradition d'expansion dans la longue durée, n'ont insisté sur la façade portuaire. Pour ces deux auteurs, ce sont *des Français* qui ont œuvré et ce dès l'Ancien Régime, car selon le principe républicain, la nation française dissout les particularismes.

Cette tendance est encore plus affirmée chez Georges Hardy,²² auteur d'un ouvrage de vulgarisation *Histoire de la colonisation française*, en 1928. Comme pour les historiens de l'école méthodique, la continuité garantie par la longue durée est privilégiée ainsi que l'importance des "tempéraments" des habitants des régions périphériques. La Normandie fait figure de vivier car elle "fournit à l'expansion les éléments les plus nombreux et les plus ardents, les moins scrupuleux aussi,"²³ héritiers du sang des "anciens pirates scandinaves." Par le rappel de la situation politique du "duché de Normandie [qui] était de tous le plus fermement gouverné, celui où les amateurs de désordre et de pillage étaient tous bridés, et les instincts de race devaient chercher ailleurs des occasions de se satisfaire,"²⁴ Hardy apporte une explication d'ordre politique.

Cet argument politique nous ramène à notre point de départ. En effet, la vision décentralisée est une réponse des opposants à "l'étatisme" qui bride l'initiative individuelle dans la métropole alors que cette qualité permet un investissement efficace dans les colonies. C'est bel et bien l'expression d'un refus de "culture

¹⁶ Louis Vignon, *L'Expansion de la France*, 24.

¹⁷ Louis Vignon, *L'Expansion de la France*, 63.

¹⁸ Marcel Dubois, *Systèmes coloniaux et peuples colonisateurs...*, 254.

¹⁹ Marcel Dubois, *Systèmes coloniaux et peuples colonisateurs...*, 246.

²⁰ Alfred Rambaud, professeur et homme politique (1842-1905), ministre de l'instruction publique de 1896 à 1898. En 1879, Jules Ferry l'appela à la direction de son cabinet au ministère de l'instruction publique. Il est aussi l'auteur de *La France coloniale: Histoire, géographie, commerce* (Paris, 1888).

²¹ Né en 1843, mort en 1921, professeur d'histoire à Dijon, auteur de *La France coloniale* (Paris, 1885).

²² Georges Hardy (1884-1972) est un auteur prolifique dont la carrière enseignante commence en 1908 en métropole pour se poursuivre dans l'espace impérial: entre 1912 et 1919, il est inspecteur de l'enseignement en AOF, puis directeur général de l'Instruction publique au Maroc, directeur de l'École coloniale à Paris, recteur d'Alger, recteur de Lille puis à nouveau à Alger.

²³ Georges Hardy, *Histoire de la colonisation française*, 3.

²⁴ Georges Hardy, *Histoire de la colonisation française*, 3.

politique de la généralité²⁵ révélé par le rapport à la Nation et à l'État qui se traduit par la préférence d'un mode de colonisation fondé sur un partenariat public/privé et sur le rôle des individus qui sont les acteurs de l'expansion. Cette position est ainsi résumée par Marcel Dubois indiquant qu'il "ne faut pas regarder comme des œuvres nationales les voyages exécutés par les Dieppois à la fin du XVe siècle [...] cela prouve seulement qu'il y avait sur certaines parties du littoral français des négociants préparés à se risquer sur les voies déjà frayées par les découvertes."²⁶

De cette option découle une écriture différente de l'histoire qui est "une histoire de 'héros,' ou, si l'on préfère, une histoire de noms propres. Elle n'a pas le droit de sacrifier l'individu, comme nous sommes si souvent autorisés à le faire dans notre histoire européenne [...]."²⁷

Elle se différencie enfin de l'historiographie nationale car, à la différence des historiens nationaux, elle n'a pas pour objet de faire "comprendre le lien logique qui relie toutes les périodes du développement de notre pays et même toutes ses révolutions" pour que les Français se sentent "les rejetons du même sol, les enfants de la même race, ne reniant aucune part de l'héritage paternel, tous fils de la vieille France, et en même temps, tous citoyens au même titre de la France moderne."²⁸ C'est aux historiens nationaux qu'incombe la charge de maintenir le lien avec ce corps de la nation, construction spatio-temporelle dans laquelle le monde colonial n'a pas trouvé sa place. Il en résulte une transformation de l'histoire coloniale devenue mémoire particulière voire autre.

Une mémoire non partagée

Un des facteurs expliquant cette situation relève de l'ex-territorialité du récit colonial se déroulant hors du corps de la Nation.

Georges Hardy insiste sur la dimension spatiale de l'histoire de la colonisation qui "touche de près à l'histoire particulière des peuples;" mais comme l'expansion a des répercussions diplomatiques d'envergure mondiale, modifie les aspects de l'œkoumène, "elle intéresse surtout les modalités diverses de l'activité humaine, [et de ce fait] appartient à l'histoire de l'humanité."²⁹

C'est donc une approche spatiale qui rompt le lien quasi organique entre les Français et le lieu "qui a reçu l'empreinte du groupe et réciproquement." Or, poursuit Maurice Halbwachs "chaque aspect, chaque détail [du] lieu a lui même un sens qui n'est intelligible que pour les membres du groupe, parce que toutes les parties de l'espace qu'il a occupées correspondent à autant d'aspects différents de la structure et de la vie de leur société, au moins à ce qu'il y a en elle de plus stable."³⁰ Si à l'échelle du groupe s'exerce la prégnance du milieu, c'est le corps de l'individu "cet ici absolu

²⁵ Sous sa forme sociale, elle se marque par le rejet de la société d'ordres et de privilèges pour réaliser l'unité du corps social. Dans le domaine politique, elle renvoie au culte de la loi, expression de la volonté générale et procédure de régulation. Voir Pierre Rosanvallon, *Le modèle politique français. La société civile contre le jacobinisme* (Paris, 2004).

²⁶ Marcel Dubois, *Systèmes coloniaux et peuples colonisateurs...*, 253.

²⁷ Georges Hardy, *Les éléments de l'histoire coloniale* (Paris, 1921), 119.

²⁸ Gabriel Monod, "Du progrès des études historiques en France depuis le XVIe siècle," *Revue Historique* (1876): 38.

²⁹ Georges Hardy, *La Politique coloniale et le partage de la terre au XIXe et XXe siècles* (Paris, 1937), 20.

³⁰ Maurice Halbwachs, *La Mémoire collective* (Paris, [1950] 1997), 196.

[qui] est le point du repère de là-bas, proche ou lointain, de l'inclus et de l'exclus [...]” qui structure les typologies spatiales.³¹

Les deux instances spatiales, le lieu et la corporéité, composent l'expérience historique et la mémoire collective du sujet individuel potentiellement sujet collectif. Or, au cours de l'expansion coloniale se produit une dissociation entre l'espace de l'expérience historique et celui qui encadre le récit de la France coloniale créant les conditions d'une histoire autre.

Le lieu impose non seulement sa propre spatialité mais est aussi rythmé par des temporalités spécifiques: le temps social qui n'est pas superposable à celui établi par les historiens. Il est constitué par les temps forts qui ont marqué la communauté, inscrits dans des durées variables et qui fondent leur expérience. C'est cette instance temporelle qui commande la sélection des objets mémoriels, qui leur fabrique un sens et leur donne une forme.

La dissociation spatiale et temporelle ne favorise pas une mémoire partagée même si l'école a introduit des programmes d'histoire et de géographie coloniale complétées de conférences pédagogiques depuis 1895. L'intensification de la propagande coloniale après la Première Guerre Mondiale témoigne en faveur d'un désamour justifiant la mise en place des Semaines coloniales à l'initiative de l'Institut colonial français en 1927. La brochure de liaison entre les comités départementaux créés à cet effet, *La Semaine Coloniale*, expose en 1932 la nécessité de

[...] faire entrer dans la vie quotidienne des Français [...] cette notion que les colonies ont cessé d'être quelque chose d'extérieur au mécanisme de la vie française; qu'elles en font désormais et pour toujours partie intégrante et qu'il est du salut public de connaître les ressources qu'offrent pour l'économie nationale, leur population de soixante millions d'habitants, leur apport de près de vingt milliards dans la balance commerciale française.³²

Ces festivités doivent par ailleurs contribuer à la formation d'un “patriotisme colonial”³³ dans les populations scolaires.

De surcroît, le traumatisme et l'hécatombe humaine provoqués par le premier conflit engagent plutôt un repli sur le terroir ou à tout le moins une désaffection des partisans de la Plus Grande France pour le monde colonial constatée à Brive³⁴ et à Bordeaux par Yves Pehaut: la géographie économique dans ces deux villes, délaissée par les milieux qui avaient jusque là soutenu son activité,³⁵ s'oriente vers d'autres activités et d'autres espaces.³⁶

Nous avons donc un ensemble d'éléments favorables à la constitution d'une mémoire qui est celle d'un groupe,³⁷ celle des “coloniaux,” alors que l'Histoire se veut universelle. C'est une mémoire affective, nourrie de souvenirs “flous,

³¹ Paul Ricœur, *La Mémoire, l'Histoire, l'Oubli* (Paris, 2000), 185.

³² Archives Départementales de Haute-Vienne, 8M18, 3, Comités d'action coloniale, *La Semaine Coloniale 1932*.

³³ *La Semaine Coloniale 1932*, 9.

³⁴ Reine-Claude Grondin, “La Colonie en province. Diffusion et réception du fait colonial en Corrèze et en Haute-Vienne c.1830-c.1939,” (Thèse, Paris I Panthéon-Sorbonne, 2007).

³⁵ Yves Pehaut, “Géographie, colonies et commerce à Bordeaux, 1874-1939,” in *Géographies des colonisations, XVe-XXe siècles*, Michel Bruneau et Daniel Dory, dir. (Paris, 1994), 77-95.

³⁶ Reine-Claude Grondin, “La Colonie en province.”

³⁷ Maurice Halbwachs, *La Mémoire collective*, 140.

télescopants, globaux ou flottants, particuliers ou symboliques.”³⁸ Elle s’accommode du détail, “s’enracine dans le concret, dans le geste, l’image et l’objet” à la différence de l’Histoire qui est une opération intellectuelle critique et une “délégitimation du passé vécu.”³⁹

A un autre niveau, l’évolution du champ disciplinaire qui s’est accompagnée d’une revendication d’autonomie, ont œuvré dans le même sens. L’historiographie coloniale est restée marquée par ses origines. D’abord produite par des propagandistes, le récit de la France coloniale s’est appuyée sur des recherches sur le terrain et n’ont bénéficié que progressivement d’un travail archivistique, étape essentielle de toute procédure scientifique promulguée par l’école méthodique alors dominante. Malgré la présence d’historiens reconnus par le champ scientifique, Paul Gaffarel, Alfred Rambaud, Marcel Dubois (titulaire de la première chaire coloniale à la Sorbonne en 1893), Alfred Martineau (membre du Collège de France en 1921), Pierre Cultru et Georges Hardy, elle est restée entachée par l’amateurisme de ses débuts.

A l’initiative d’Alfred Martineau, la discipline s’organise en une association, la Société de l’Histoire des colonies qui se dote d’une revue mais en 1930 sa légitimité scientifique est encore fragile, comme en témoigne ce propos de Georges Hardy qui revendique par ailleurs une spécificité de la discipline:

L’Histoire coloniale n’a pas encore trouvé une place bien nette parmi les disciplines du temps présent. D’aucuns se contentent d’affirmer qu’il n’y a ‘une histoire tout court’ et que l’histoire des colonies s’y incorpore, au même titre que l’histoire du commerce ou l’histoire des sciences: les efforts tentés au cours de ces dernières années – notamment par MM Gabriel Hanotaux et Alfred Martineau pour étudier les faits d’expansion coloniale – leur font l’effet d’un petit schisme prétentieux, propre à fausser la perspective générale de l’évolution humaine. Thèse qui pourrait se défendre à la rigueur, si l’on se souciait toujours de réserver aux événements coloniaux dans les études d’histoire générale, la part qui leur revient et si, par une étrange contradiction, des auteurs éminents, comme M. Charles Seignobos, ne les traitaient pas systématiquement comme négligeables.⁴⁰

L’autonomisation progressive des sciences coloniales suivie de la fragmentation du champ en aires culturelles, plus marquée après la Seconde Guerre Mondiale, consacrent la dissociation spatio-temporelle. Il n’en demeure pas moins que le lien originel avec le monde colonial reste une marque de l’historiographie coloniale: bon nombre de vocations coloniales ne s’expliquent-elles pas par l’expérience de l’empire!

Ainsi, faute d’une intégration par la voie de l’historiographie au récit national, elle a concerné des groupes, des individus ayant des liens avec le monde colonial au point de devenir la mémoire des coloniaux et non pas celle des Français.

Est-ce à dire que le monde colonial et le monde métropolitain ont vécu des vies différentes? L’affirmer serait avaliser l’idée, on ne plus colonialiste, que l’ancienneté de la culture française l’a préservée des influences coloniales alors qu’il

³⁸ Pierre Nora, “Entre Mémoire et histoire: la problématique des lieux,” in *Les Lieux de mémoire*, vol. 1 (Paris, 1997), 23-43.

³⁹ Pierre Nora, “Entre Mémoire et histoire...” 25.

⁴⁰ Georges Hardy, *La Politique coloniale et le partage de la terre aux XIXe et XXe siècles*, coll. L’Évolution de l’Humanité (Paris, 1937), 1.

est admis que les sociétés “indigènes” ont subi une acculturation. Or, comme l'avait montré Claude Digeon,⁴¹ la société française, malgré une vision essentialiste de sa propre culture, a absorbé les éléments exogènes qui ont trouvé des lieux permettant la médiation de l'espace et du temps exogène à celui de la communauté. Ce sont ces “lieux” qui sont au service de l'histoire.

Des “lieux de mémoire” pour ressaisir le passé colonial

L'expression “lieux de mémoire” est trop contestée pour l'utiliser sans précaution. Aussi, nous commencerons par un rappel des grands traits de ce terme illustré par l'ouvrage éponyme de Pierre Nora, notion aujourd'hui mondialisée. Des éléments dessinant les contours de cet objet, on retiendra qu'ils “sont d'abord des restes” dans lesquels “subsiste une conscience commémorative dans une histoire qui l'appelle, parce qu'elle l'ignore.”⁴² Ils n'appartiennent donc pas au régime de l'histoire et ont partie liée avec la mémoire car ils sont le produit “du sentiment qu'il n'y a pas de mémoire spontanée, qu'il faut créer des archives, qu'il faut maintenir des anniversaires, organiser des célébrations [...] parce que ces opérations ne sont pas naturelles” avant de devenir des “lieux rescapés d'une mémoire que nous n'habitons plus [...] mais où palpite encore quelque chose d'une vie symbolique.”⁴³

Les lieux de mémoire participent nécessairement du mémoriel en tant que traces mais aussi par leur dimension commémorative, et relèvent du patrimonial car ils sont habités d'une “vie symbolique.” Mais pour séduisante qu'elle soit cette définition ne correspond que partiellement au sens que je donnerai à l'expression “lieu de mémoire” dans la mesure où mon analyse se situe en amont alors que Nora décrit une situation *a posteriori*.

A ce stade, il faut aussi se souvenir de la dissociation spatio-temporelle dont il a été question plus haut, de la corporéité et de la détermination de l'espace dans les phénomènes mémoriels. L'ex-territorialité du récit colonial est une autre dimension à prendre en compte car pour qu'il ait “co-souvenir,” nous rappelle Paul Ricœur, il faut que l'opération mémorielle puisse intégrer le temps social de la communauté et leur lieu, il faut que les célébrations:

[...] se déroulent dans le temps des proches, à mi-chemin de la mémoire privée et de la mémoire sociale; mais ce temps des proches, et l'espace qui lui est accolé – cimetière, monument aux morts –, se découpe sur le fond de l'espace public et du temps social. Toutes les fois que nous prononçons ou écrivons la phrase: ‘en mémoire de...,’ nous inscrivons le nom de ceux dont nous faisons mémoire dans le grand livre du co-souvenir, lequel s'inscrit à son tour dans le plus grand temps.⁴⁴

Recherche du co-souvenir mais aussi recherche de sens pour la communauté, les lieux de mémoire nés du contact colonial que nous avons étudiés en Corrèze, ne sont pas habités par une histoire “coloniale,” n'ont pas nécessairement une “forme coloniale” comme le montreront les exemples ci-après.

Le premier cas, insolite, si on lui cherche une forme coloniale ou si on se réfère aux textes iconiques qui jalonnent toute étude sur la France coloniale: ceux de

⁴¹ Claude Digeon, *La Crise allemande de la pensée française, 1870-1914* (Paris, 1959).

⁴² Pierre Nora, “Entre Mémoire et histoire...,” 28.

⁴³ Pierre Nora, “Entre Mémoire et histoire...,” 29.

⁴⁴ Paul Ricœur, *La Mémoire, l'histoire, l'oubli*, 53.

Jules Harmand, de Paul Leroy-Beaulieu, de Joseph Chailley-Bert par exemple. Or, celle du provincial corrézien, fervent régionaliste entre 1898 et 1920 et un pro-colonial tout aussi fervent Johannès Plantadis ne relève d'aucune catégorie répertoriée par les études. Il reste néanmoins que, du début de la deuxième expansion à la Première Guerre Mondiale, il a produit un récit de l'expansion limousine, de la colonisation de Saint-Domingue à celle du XXe siècle. Notons au passage qu'il adopte une temporalité que nous avons indiquée plus haut, au service d'une démonstration de la cause régionaliste qu'il défend aux côtés de Jean-Charles Brun, fondateur en 1900 de la Fédération française régionaliste.

En réalité, la construction de l'Empire a permis de penser l'intégration des Limousins dans l'espace national; l'expansion coloniale a été un prétexte pour définir leur place dans le cadre national par l'exposé de leurs qualités natives, différentes de celles des autres communautés provinciales. De la sorte, les "fêtes coloniales" lors de la réception des héros coloniaux, la statuaire, ont été pour les régionalistes corréziens, des lieux médiant le temps et l'espace colonial au temps social. L'hommage rendu à l'explorateur limousin Marcel Treich-Laplène en 1897 a, dans cette configuration, servi aussi de prétexte pour célébrer les troubadours limousins du Moyen Age. Treich-Laplène, selon une vision cyclique, vient rappeler la vitalité des régions avant la centralisation jacobine. Ici comme dans d'autre cas, c'est l'événement colonial qu'on a voulu solenniser en le portant dans l'espace public mais pour qu'il intègre l'espace social, la célébration devait intégrer le temps social. L'histoire coloniale entre donc dans une stratégie d'affirmation identitaire aux dépens de sa dimension coloniale.

Le cas du monument élevé à Tulle en 1905 à la mémoire du sergent Charles Lovy, décédé à la frontière algéro-marocaine en 1903, propose une situation où l'histoire coloniale a été "nationalisée." Alors même que le lieu et les circonstances de l'événement lui donnent une origine coloniale, que l'épisode pouvait être le prétexte d'une propagande à la gloire de l'expansion, la fête organisée en 1905 a été une fête républicaine qui a totalement occulté la question marocaine pourtant au cœur de l'actualité de 1903 à 1905.

En effet, tous les discours convergent pour célébrer les vertus viriles et guerrières de l'enfant du peuple, formé par l'armée. Rien de l'événement colonial n'a été retenu: la statue, à l'exception du costume, est d'inspiration républicaine, nationaliste et militariste. Dans le sillage de l'affaire Dreyfus, la célébration de la mort du sergent Lovy a été un moment de communion autour de l'armée et de ses serviteurs issus du "bon peuple." Dans ce cas, la fabrication sociale du sens a privilégiée une lecture nationale.

Les "restes," s'ils conservent une "vie symbolique," sont les "rescapés d'une mémoire" qui n'est pas uniquement une histoire coloniale. Peu de choses dans l'apparence indiquent qu'il s'agit d'un lieu de mémoire coloniale.

Autant de situations qui montrent que malgré son extranéité, l'histoire coloniale a été quelque peu nationalisée et a du être nationalisée ou "socialisée" pour trouver sa place dans l'espace social.

Mais, la mémoire étant aussi "oubli" ou plutôt "occultation," construction "obéissant à une conjoncture politique et non un legs intangible,"⁴⁵ il est nécessaire "d'appeler l'histoire." Pour ce faire, seule une approche archéologique délaissant les textes iconiques ou les formes "coloniales" est appropriée. En effet, le monde impérial n'a pas été connu uniquement par la propagande; le légendaire colonial,

⁴⁵ Philippe Joutard, "L'histoire, une passion française," 389.

militaire et autre explorateur, n'a pas seulement symbolisé l'effet colonial mais a été investi de significations locales et nationales qu'une étude selon la grille de lecture impériale occulte.

Tel est l'enjeu et la complexité de cette démarche qui oblige à prendre en compte l'histoire hexagonale et impériale mais aussi le temps social des communautés françaises, sauf à considérer que l'exemple parisien est le concentré de toutes les provinces françaises. Bref une histoire connectée et fragmentée.